

La municipalité de McMasterville obtient un 4^e Fleurons!



McMasterville, le 13 novembre 2015

- Le 12 novembre dernier avait lieu le dévoilement officiel de la 10^e édition des Fleurons du Québec au Musée national des beaux-arts du Québec. C'est durant cet événement qu'est annoncé le nombre de fleurons octroyés, pour un maximum de 5, aux villes et municipalités ayant sollicité une évaluation par le comité des Fleurons du Québec ou à celles qui ont été réévaluées par le comité car cet exercice a lieu aux trois ans. Ainsi, en 2012, McMasterville avait obtenu 3 fleurons à sa première participation. Une réévaluation par

un classificateur certifié a eu lieu à l'été 2015 et pour sa seconde participation, la municipalité de McMasterville obtient un 4^e fleurons.

Le Conseil municipal se réjouit de ce résultat exceptionnel pour McMasterville : « Nous avons travaillé fort depuis les deux dernières années. Plusieurs aménagements et espaces verts ont été ajoutés et nous sommes heureux car nos efforts ont porté fruit. » Par ailleurs, le rapport d'évaluation du comité des Fleurons du Québec mentionne les efforts d'embellissement apportés aux îlots, aux aménagements localisés aux boîtes postales communautaires et au fleurissement exceptionnel de la végétation aux abords de la piste cyclable Oka-Mont-Saint-Hilaire. De plus, il souligne la propreté des parcs et voies publiques incluant les abords routiers de la 116.

« Ce 4^e fleuron, nous le devons aussi aux propriétaires qui prennent soin de leur espace. Les citoyennes et citoyens y sont aussi pour beaucoup et nous les remercions du souci environnemental et esthétique qu'ils apportent à leur terrain et aux espaces publics en ramassant leurs déchets par exemple. » mentionne M. Gilles Plante, maire de la municipalité de McMasterville.

En 2004, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) confiait à un comité de travail le mandat de remplacer le concours « Fleurir le Québec » par un programme de classification horticole. Les Fleurons du Québec ont pour objet de reconnaître les villes et municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux à la vue du public.

Pour plus d'information au sujet du programme : www.fleuronsduquebec.com

– 30 –